



Après un mariage célébré en Russie: inscription dans le registre suisse de l'état civil

26.04.2022

Le mariage est conclu en stricte conformité avec la législation russe. Les documents nécessaires en vue du mariage sont définis par les autorités russes. Pour cette raison, nous vous prions de vous adresser directement aux Offices de l'état civil russes ou [à l'Ambassade de Russie à Berne](#) pour obtenir les informations nécessaires. Seuls ces bureaux peuvent vous donner les informations nécessaires.

Veuillez, s'il vous plaît, annoncer votre mariage à l'Ambassade de Suisse à Moscou, afin que ce dernier soit reconnu en Suisse. L'Ambassade vérifie les documents et les transmet aux autorités compétentes en Suisse pour reconnaissance et enregistrement.

Les couples qui ont des questions sur les documents de **Crimée, Donetsk et Lougansk** sont priés de contacter l'ambassade de Suisse à Kiev.

Documents et certificats d'état civil pour l'inscription du mariage

Document / certificat	Informations supplémentaires	Authentification/remarques
<input type="checkbox"/> Acte de mariage (ПОВТОРНОЕ/ Duplicata) avec apostille	Disponible à l'office de l'état civil.	Le duplicata (ПОВТОРНОЕ / deuxième exemplaire) peut être commandé directement auprès de l'office de l'état civil avec une apostille.
<input type="checkbox"/> Acte de naissance (ПОВТОРНОЕ/ Duplicata) avec apostille		
<input type="checkbox"/> Attestation de domicile (au moment du mariage)	Certificat d'adresse de résidence officiellement enregistrée ou temporaire en Russie, disponible auprès de l'administration du logement.	Aucune apostille nécessaire.
<input type="checkbox"/> Déclaration notariée d'état-civil au moment du mariage Affidavit / auto-déclaration de l'état civil actuel devant notaire. Les certificats officiels d'un bureau d'état civil russe ne sont pas acceptés.	Attention! La déclaration d'état civil doit contenir certaines formulations. Veuillez également prêter attention à cette formulation dans la traduction (voir ci-dessous). La formulation " marié(e) civilement " est incorrecte et n'est pas acceptée. La formulation correcte est "marié".	La déclaration doit se faire devant un notaire russe en Russie Authentification de la signature du notaire au ministère de la Justice de la Fédération de Russie avec une apostille.

<p>Célibataire (si vous n'avez jamais été marié/e)</p>	<p>La déclaration doit comporter le libellé: « <i>Je n'ai jamais été marié ou lié par un partenariat enregistré et je ne le suis pas aujourd'hui. Je suis célibataire</i> » <u>ou</u> « <i>Je n'ai jamais été marié ou lié par un partenariat enregistré jusqu'au mariage avec xxxx</i> »</p>
---	---

<p>Etat civil « divorcé » Certificats / documents supplémentaires nécessaires:</p>	<p>En cas de divorce, le notaire doit indiquer la date jusqu'à laquelle la personne n'a pas été mariée, à qui et quand elle s'est mariée, ainsi que la date à laquelle le divorce a été officiellement enregistré. « <i>J'étais célibataire jusqu'en xxx, marié de xxx à xxx avec xxx, divorcé depuis xxx. Je suis divorcé</i> ou « <i>j'étais célibataire jusqu'en xxx, marié du xxx au xxx avec xxx, divorcé jusqu'au mariage avec xxx</i>»</p>	
<p><input type="checkbox"/> Certificat de divorce (ΠΟΒΤΟΡΗΟΕ/ Duplicata) avec apostille</p> <p><input type="checkbox"/> Jugement de divorce Copie certifiée conforme avec apostille</p> <p><input type="checkbox"/> Attestation concernant le mariage antérieur Original avec apostille</p>	<p>Les documents doivent indiquer la date légale du divorce et la garde des enfants mineurs.</p>	<p>Le certificat de divorce et l'attestation concernant le mariage antérieur peuvent être commandés directement auprès de l'Office de l'état civil avec une apostille.</p> <p>La copie certifiée conforme du jugement de divorce doit être présentée avec la date et le cachet actuel de la juridiction compétente.</p>

<p>Etat civil « veuf » Certificats / documents supplémentaires nécessaires</p>	<p>Si la personne est veuve, il doit être déclaré au notaire jusqu'à quelle date celle-ci n'a pas été mariée, avec qui et quand elle s'est mariée et à quelle date le conjoint est décédé : « <i>J'étais célibataire jusqu'en xxx, mariée du xxx au xxx avec xxx, veuve depuis xxx et à ce jour</i> <u>ou</u> « <i>J'étais célibataire jusqu'en xxx, mariée du xxx au xxx avec xxx, veuf jusqu'au mariage avec xxx</i> ».</p>	
<p><input type="checkbox"/> Certificat de décès (ΠΟΒΤΟΡΗΟΕ/ Duplicata) avec apostille</p> <p><input type="checkbox"/> Attestation concernant le mariage antérieur Original avec apostille</p>	<p>Disponible à l'office de l'état civil.</p>	<p>Les documents peuvent être commandés directement auprès de l'Office de l'état civil avec une apostille.</p>

<input type="checkbox"/> Passeport intérieur original (uniquement en personne) <input type="checkbox"/> Copie de <u>toutes</u> les pages du passeport intérieur <input type="checkbox"/> 2 copies de la page des données personnelles du passeport intérieur	Le passeport sera restitué à la fin du rendez-vous.	<u>Il n'est pas</u> nécessaire de certifier les copies du passeport intérieur ni les copies de la page des données personnelles.
<input type="checkbox"/> Passeport international (original) <input type="checkbox"/> 2 copie de la page des données personnelles	Le passeport sera restitué à la fin du rendez-vous. S'il y a plusieurs passeports, merci de tous les apporter.	<u>Il n'est pas</u> nécessaire de certifier les copies de la page des données personnelles.

Documents du conjoint qui vit en Suisse

Document	Informations supplémentaires	Authentification
<input type="checkbox"/> 4 copies du Passeport de voyage (ou recto et verso de la carte d'identité)		Aucune authentification requise.

Veillez prêter une attention particulière aux points suivants :

- Les documents d'état civil (naissance, mariage, divorce, décès) doivent être présentés en duplicata (ПОВТОРНОЕ, deuxième exemplaire) avec apostille. Les copies notariées d'un certificat ne sont pas acceptées.
- Les documents ne doivent pas dater de plus de 6 mois (sauf passeports).
- **Tous les documents** doivent être traduits en allemand, français ou italien par un traducteur qualifié. **La traduction du prénom et du nom de famille actuels doit être écrite sur tous les documents exactement de la même manière que sur le passeport international.** Les traductions doivent être certifiées par un notaire. La certification du notaire pour la traduction n'a pas besoin d'être accompagnée d'une apostille.
- Une copie lisible et non certifiée de tous les documents et attestations, y compris les traductions, doit être créée de manière à ce qu'il y ait à la fin deux séries de documents: une série avec tous les originaux à transmettre à l'Office de l'état civil compétent en Suisse et une série avec les copies des originaux pour la documentation de l'ambassade.
- Les documents incomplets seront retournés

Documents supplémentaires pour l'entrée en Suisse / demande de visa pour prise de résidence en Suisse

Document / certificat	Informations supplémentaires	Remarques
<input type="checkbox"/> Formulaire de demande de visa pour le visa D Le formulaire doit être présenté en trois exemplaires et en personne, ceci s'applique également aux enfants.	Site Web de l'ambassade Conseil: remplissez une fois sur le PC, puis imprimez 3 fois.	Les demandes de regroupement familial des conjoints et des enfants doivent être présentées en personne à la représentation

<input type="checkbox"/> 4 photos passeport	Exigences photographiques	
<input type="checkbox"/> Extrait du casier judiciaire avec une apostille et une traduction notariée +1 copie des documents	Disponible auprès des autorités compétentes du ministère de l'Intérieur.	L'apostille est attachée par le Ministère de l'intérieur de la Fédération de Russie.
<input type="checkbox"/> Preuve de compétences linguistiques en allemand, français ou italien +1 copie Pas applicable si le/la conjoint/e est de nationalité Suisse ou ressortissant/e de l'UE/AELE	Preuve de compétences linguistiques (au moins niveau A1) de la langue parlée dans le futur lieu de résidence en Suisse ou confirmation d'inscription à un cours de langue conduisant à ce niveau.	Un test de langue avec certificat peut être passé dans les instituts culturels suivants: Goethe Institut, Alliance Française, Istituto Culturale Italiano Aucune authentification requise.

Important! Selon la législation suisse en matière de migration, un visa Schengen valable de type C ne permet pas l'entrée avec résidence ultérieure en Suisse. Un visa D est nécessaire à cet effet.

Après la présentation de la demande de visa, il faut compter sur un délai de traitement d'environ 8 à 12 semaines, jusqu'à ce que l'approbation de la délivrance du visa d'entrée soit reçue. **Dès que le permis d'entrée est disponible**, la section des visas de cette ambassade peut être contactée **par email** pour obtenir un rendez-vous: moscow.visa@eda.admin.ch

Prenez rendez-vous / contact

Les documents doivent être déposés en personne, un rendez-vous est obligatoire. Des rendez-vous sont disponibles du lundi au jeudi soit à 09h00, soit à 11h00.

Nous vous prions de bien vouloir prendre rendez-vous par e-mail en soumettant les informations ci-après à : moscow.cc@eda.admin.ch: Noms, prénoms, dates de naissance des conjoints, numéros de téléphone et adresses courriels, date du rendez-vous souhaité.

Si vous avez des questions auxquelles cette fiche d'information ne répond pas, nous sommes également heureux d'y répondre par e-mail: moscow.cc@eda.admin.ch. Les informations sont fournies par téléphone de lundi au jeudi de 14.30 h à 15h30, mais l'accessibilité n'est pas toujours garantie +7 495 258 38 30.

Transmission des actes en Suisse

Après la présentation des documents, il faut compter sur un délai de traitement d'environ 8 à 12 semaines. L'ambassade n'est pas en mesure d'informer sur l'état actuel de la procédure. Veuillez contacter l'office de l'état civil compétent, si vous avez des questions sur ce sujet.